

18, Boulevard Emile-Zola
B.P. 40220
13635 ARLES CEDEX
Tél : 04 90 93 75 57

E-Mail : thierry.maire@notaires.fr
<http://arles-thierry-maire.notaires.fr>

Notaires assistants

Laetitia HERVE
Marie BARRE
Caroline BROUSSARD

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thierry MAIRE Notaire à ARLES (Bouches-du-Rhône), 18, Boulevard Emile Zola, le 25 novembre 2021 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35100000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), rue Le clos des Cantarelles 251 rue du Romarin BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351 338 660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Maxime Ashenafi **PASTRE**, électricien, et Madame Marion Raphaëlle Nicole **ORTUNO**, chargée de clientèle, demeurant à ARLES (13280) 2952 route des Marais - RAPHELE

Monsieur **PASTRE** est né à ADDIS ABEBA (ETHIOPIE) le 5 décembre 1988,

Madame **ORTUNO** est née à AIX-EN-PROVENCE (13100) le 12 décembre 1989.

Ayant conclu entre eux un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 13 septembre 2021, enregistré à la mairie de ARLES le 13 septembre 2021.

Quotités acquises :

Monsieur Maxime PASTRE acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de 51,20%.

Madame Marion ORTUNO acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de 48,80%.

Identification des biens

DESIGNATION

A ARLES (BOUCHES-DU-RHÔNE) 13280 Hameau de Raphèle Mas Cartier, Route de Fontvieille,
Une parcelle de terrain à bâtir viabilisée .

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
HM	329	QRT DE FAREVEL	00 ha 06 a 00 ca

Lotissement

Le **BIEN** forme le lot numéro **13** du lotissement dénommé "MAS CARTIER" autorisé suivant permis d'aménager délivré par Monsieur le Maire de la commune d'ARLES en date du 15 janvier 2020 sous le numéro PA 13 004 19 R0011 et suivant permis d'aménager modificatif délivré en date du 20 septembre 2021 sous le numéro : PA 13 004 19 R0011 M01.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE NEUF CENTS EUROS (176.900,00 EUR).

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

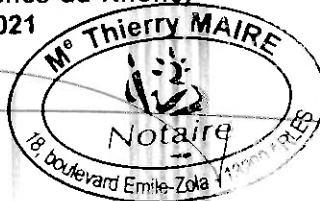
Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à SEIZE MILLE SEPT CENT CINQ EUROS (16.705,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à CENT SOIXANTE MILLE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (160.195,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A ARLES (Bouches-du-Rhône)
LE 25 NOVEMBRE 2021



18, Boulevard Emile-Zola
B.P. 40220
13635 ARLES CEDEX
Tél : 04 90 93 75 57

E-Mail : thierry.maire@notaires.fr
<http://arles-thierry-maire.notaires.fr>

Notaires assistants

Laetitia HERVE
Marie BARRE
Caroline BROUSSARD

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thierry MAIRE Notaire à ARLES (Bouches-du-Rhône), 18, Boulevard emile Zola, le 25 novembre 2021 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35100000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), rue Le clos des Cantarelles 251 rue du Romarin BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351 338 660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Maxime Ashenafi **PASTRE**, électricien et Madame Marion Raphaëlle Nicole **ORTUNO**, chargée de clientèle, demeurant à ARLES (13280) 2952 route des Marais - RAPHELE.

Monsieur **PASTRE** est né à ADDIS ABEBA (ETHIOPIE) le 5 décembre 1988,

Madame **ORTUNO** est née à AIX-EN-PROVENCE (13100) le 12 décembre 1989.

Ayant conclu entre eux un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 13 septembre 2021, enregistré à la mairie de ARLES le 13 septembre 2021.

Quotités acquises :

Monsieur Maxime PASTRE acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de 51,20%.

Madame Marion ORTUNO acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de 48,80%.

Identification des biens

DESIGNATION

A ARLES (BOUCHES-DU-RHÔNE) 13280 Hameau de Raphèle Mas Cartier, Route de Fontvieille,
Une parcelle de terrain à bâtir viabilisée .

Figurant ainsi au cadastre :

BIC : CDCGFRPPXXX - IBAN : FR83 4003 1000 0100 0016 7735 V40

Etude ouverte de 9h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h. Fermée le Lundi

Membre d'une association agréée.

Successeur de Me COYE de BRUNELIS

Section	N°	Lieudit	Surface
HM	329	QRT DE FARAVEL	00 ha 06 a 00 ca

Lotissement

Le **BIEN** forme le lot numéro **13** du lotissement dénommé "MAS CARTIER" autorisé suivant permis d'aménager délivré par Monsieur le Maire de la commune d'ARLES en date du 15 janvier 2020 sous le numéro PA 13 004 19 R0011 et suivant permis d'aménager modificatif délivré en date du 20 septembre 2021 sous le numéro : PA 13 004 19 R0011 M01.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A ARLES (Bouches-du-Rhône)
LE 25 NOVEMBRE 2021

